



CONSEIL DE
DÉVELOPPEMENT

Strasbourg.eu
eurométropole

2022-
2023

RAPPORT D'ACTIVITÉS





Table des matières

Introduction.....	3
Les activités du CODEV en 2022-2023	4
Saisine sur l'Énergie	4
Prémisses.....	4
Organisation des travaux	4
Calendrier	5
Les chiffres-clés de la démarche.....	5
Auto-saisine de la commission Mobilités	6
Contribution à l'objectif zéro-déchet zéro-gaspi de la commission services publics du quotidien	6
Premier atelier-citoyen transfrontalier	6
Autres sollicitations adressées au CODEV	7
« Budget local, parlons-en! »	7
Projet de « Maison de l'Habitat »	7
Élaboration du « Projet de territoire métropolitain ».....	7
Réseaux et autres instances	8
Coordination Nationale des Conseils de développement (CNCD)	8
Conseil de développement de la CeA	8
Comité Sciences, Santé et société (C4S) de la Ville de Strasbourg	8
Autres représentations	8
Une communication renforcée	9
Nouvelle identité visuelle et ses déclinaisons	9
Lettres d'information et réseau social LinkedIn	9
Valorisation du CODEV	9
Évènements publics	9
LabelEloge du Conseil de l'Europe.....	10
Candidature aux Trophées de la Participation citoyenne de Décider ensemble ...	10
Relations presse.....	10
Perspectives 2023-2024	11
Renouvellement partiel de mi-mandat	11
Nouvelle saisine sur les enjeux liés à l'eau	11

Ci-dessus : reportage dessiné réalisé par l'illustratrice Barbara Bellier, à retrouver en annexe du rapport sur l'énergie

En couverture : débat de l'Aubette © Eurométropole de Strasbourg

Introduction

Le Conseil de développement de l'Eurométropole de Strasbourg a eu une activité particulièrement soutenue et une production conséquente entre l'été 2022 et l'été 2023.

Le dialogue avec les élu·es et services de l'Eurométropole s'était engagé dès le printemps 2022 pour préciser la deuxième saisine du Conseil de développement pour accompagner la révision du schéma directeur des énergies. Le CODEV a rendu ses conclusions, issues d'une démarche inédite d'animation du débat public, en juin 2023. Ses membres ont également proposé deux notes dans le cadre de l'auto-saisine pour répondre à l'enjeu de réduction de la place de la voiture individuelle dans les déplacements au sein de l'Eurométropole. Un premier atelier-citoyen transfrontalier a été organisé. Le Conseil de développement a aussi été sollicité ponctuellement sur différents sujets ou projets métropolitains.

Les membres du CODEV issus des 33 communes et de Kehl continuent donc de s'impliquer avec enthousiasme pour enrichir de leur analyse citoyenne la conception et la mise en œuvre des politiques publiques sur le territoire eurométropolitain et transfrontalier. Après ces deux premières années d'engagement intense, et pour soutenir cette dynamique très positive, un renouvellement partiel de mi-mandat a été lancé à l'été 2023.

Les activités du CODEV en 2022-2023

Saisine sur l'Énergie

Suite à la délibération de l'Eurométropole du 4 février 2022 portant sur la révision du schéma directeur des énergies métropolitain, la Présidente a adressé une deuxième saisine au Conseil de développement en juin 2022. Le CODEV a été missionné pour apporter son analyse citoyenne sur les enjeux d'acceptabilité soulevés par cette révision sur le volet de la sobriété et de l'efficacité énergétiques d'une part, sur les solutions d'énergies renouvelables et locales envisagées dans le futur mix énergétique d'autre part. Il était aussi invité à animer un dialogue avec les citoyennes et citoyens afin de recueillir leurs avis sur ces enjeux.

Prémisses

Tous les membres du Conseil de développement avaient été invités à participer à deux séances d'acculturation aux enjeux de la transition énergétique entre avril et mai 2022. Ces séances avaient été préparées avec des experts de l'Agence du climat, de la mission T.E.R.R.E et de la cellule Plan Climat de l'Eurométropole. À l'issue de ces formations et de la plénière du 11 juin pendant laquelle la Présidente a présenté la saisine, tous les volontaires qui le souhaitaient ont pu rejoindre la nouvelle commission Énergie (soit 35 membres environ). Les membres des commissions « Aménagement / cadre de vie » et « Économie / Emploi » - qu'ils soient ou non membres de la commission Énergie - se sont également fortement impliqués dans cette démarche. Au total, une bonne cinquantaine de membres ont donc participé activement à cette nouvelle aventure dont la grande nouveauté a été de confier au Conseil de développement le volet d'animation du débat public sur le sujet, sous la forme d'une consultation des citoyens.

Organisation des travaux

La commission Énergie s'est organisée en deux groupes :

- ➔ **Le premier en charge de l'élaboration de la démarche de consultation des habitants de l'Eurométropole et de l'ensemble de la communication sur les travaux ainsi que l'organisation de la consultation sur les thèmes de l'efficacité et de la sobriété énergétiques.**
- ➔ **Le second orienté sur les questions d'acceptabilité sociale des différentes énergies renouvelables locales susceptibles de participer au futur mix énergétique.**

Le premier groupe s'est réuni en moyenne une fois par quinzaine de juin 2022 jusqu'à juin 2023, les échanges ont été particulièrement intenses à un rythme hebdomadaire entre la fin de l'été et le début de l'hiver pour stabiliser le dispositif de consultation du public. Le dialogue a notamment été poussé avec les prestataires retenus pour la conception fine du déroulé et de l'animation de la soirée débat de l'Aubette et pour la formulation de la bonne question pour la consultation numérique. La stratégie de communication a été aussi particulièrement discutée pour s'assurer du succès de la démarche en termes de participation des habitants de l'Eurométropole dans leur diversité.

Le second groupe a démarré ses travaux à compter de fin 2022. Il a alors constitué 5 sous-groupes composés de 4 à 6 membres pour traiter les sujets suivants :

- ➔ Réseaux de chaleur
- ➔ Énergie solaire thermique et photovoltaïque
- ➔ Méthanisation et bois énergie
- ➔ Innovations en matière énergétique
- ➔ Géothermie

Les 3 premiers sous-groupes ont préparé et animé les ateliers-citoyens en communes. Les deux derniers internes au CODEV ont permis d'enrichir les préconisations et les conclusions du rapport final.

La commission « Aménagement / cadre de vie » a quant à elle préparé et animé l'atelier d'Eschau sur la rénovation thermique des bâtiments en lien étroit avec la commission « Économie ». Cette dernière ayant approfondi cette année les questions liées aux besoins de compétences dans la filière locale de l'éco-rénovation et à la mise en place de dispositifs de formation, notamment via des rencontres avec les principaux acteurs locaux de la formation.

Le réseau des élus des 33 communes en charge de la participation citoyenne a été sollicité avec l'appui de la vice-Présidente thématique pour accueillir un des 4 ateliers en communes. Les communes d'Eschau, Lampertheim, Ostwald et Schiltigheim ont répondu présentes et appuyé concrètement le CODEV pour l'organisation concrète de ces temps de débat.



Dominique Martin et Cécile Delattre au conseil territorial de transition énergétique / photo : codev



Visite de l'usine lingenheld / photo : codev

Calendrier

Octobre / novembre 2022

recueil de la parole des citoyens sur la sobriété énergétique

17 octobre au 30 novembre

consultation citoyenne en ligne sur la plateforme make.org

8 novembre - Aubette

débat citoyen sur la sobriété énergétique

Janvier à mars 2023

4 ateliers citoyens dans 4 communes de l'Eurométropole sur l'efficacité énergétique (rénovation thermique des bâtiments), le mix énergétique local (solaire, biogaz/bois énergie) et la distribution d'énergie (réseaux de chaleur) dans 4 communes de l'Eurométropole

Avril / mai 2023

synthèse de la démarche citoyenne et rédaction du rapport

14 juin 2023

restitution aux participant-e-s de la démarche de consultation du CODEV et élu-e-s

17 juin 2023

validation du rapport final en séance plénière du Conseil de développement puis remise de la contribution à la Présidente de l'Eurométropole de Strasbourg

Les chiffres-clés de la démarche



Réunions publiques :

170 participants à l'Aubette, **40/50** participants à chaque atelier citoyen en commune



Consultation numérique :

12 231 participants, **1 100** propositions, **335 246** votes sur les propositions



7 groupes de travail, **41** réunions, **80** heures de rencontres des membres du CODEV (sans compter le temps de recherches personnelles).



20 experts mobilisés pour des auditions et/ou temps publics :

Eurométropole de Strasbourg, Agence du Climat, Université de Strasbourg, l'ADEUS, R-GDS, Fibois-Grand Est, Association de sauvegarde de la Maison alsacienne, Alsace Alter Énergie, Association des organismes HLM d'Alsace (AREAL).



5 visites de terrain :

Chaufferie Eco2Wacken à Strasbourg, site de géothermie à **Rittershoffen**, centrale solaire lacustre à **Renchen** en Allemagne, unité de méthanisation MethaMusau à **Oberschaefolsheim**, centrale hydroélectrique sur le Rhin à **Strasbourg**.

Auto-saisine de la commission Mobilités

La commission Mobilités avait proposé une auto-saisine validée par l'assemblée plénière du 25 mars 2023 sur « les possibilités réelles de développer les modes alternatifs de déplacements que sont le transport en commun, la bicyclette, la marche à pied, le covoiturage et l'autopartage, pour diminuer l'usage d'un véhicule automobile ».

Elle s'est organisée en sous-groupes thématiques constitués de 4 à 6 membres pour travailler successivement les alternatives à la voiture individuelle. Les sous-groupes « vélo » et « covoiturage » ont ainsi produit deux notes « Favoriser la pratique du vélo dans l'Eurométropole de Strasbourg » (mai 2023) et « Favoriser le covoiturage domicile-travail au sein de l'Eurométropole et dans son aire d'attractivité » (juillet 2023). Les principales conclusions de ces deux notes ont été présentées à la Présidente lors de la plénière du Conseil de développement du 17 juin 2023 puis transmises par courrier à la Présidente et au vice-Président thématique. Elles seront également diffusées le 6 octobre à l'ensemble des élu.es à l'occasion de la présentation du présent rapport d'activité en Conseil de l'Eurométropole. De nouveaux sous-groupes seront constitués à la rentrée pour poursuivre les investigations sur les autres modes de déplacement alternatifs à la voiture individuelle.

Contribution à l'objectif zéro-déchet zéro-gaspi de la commission services publics du quotidien

Après une ultime rencontre en octobre 2022 avec le service de la collecte, la commission « Services publics du quotidien » a transmis officiellement à la vice-Présidente thématique un recueil de ses réflexions et préconisations pour dépasser les freins psychosociaux à l'adoption de comportements plus vertueux en matière de tri et de valorisation de déchets ménagers. La commission a ensuite suspendu ses travaux sine die, ses membres ayant choisi de s'investir activement dans la nouvelle commission « Énergie ». Une déléguée du CODEV continue néanmoins de siéger au comité partenarial « zéro-déchet zéro-gaspi » mis en place par l'Eurométropole pour partager une à deux fois par an l'actualité de la politique publique avec les acteurs du territoire et valoriser leurs initiatives en la matière.

Premier atelier-citoyen transfrontalier

Le 13 juin 2023 a eu lieu le premier atelier citoyen transfrontalier, consacré aux nuisances perçues dans la zone portuaire des deux côtés du fleuve. Cet atelier a regroupé 15 personnes à la chapelle de la réconciliation dans le quartier du Port du Rhin. Grâce à l'appui d'acteurs associatifs du conseil citoyen du Port du Rhin et de deux associations de Kehl, un bon équilibre a été trouvé entre Français et Allemands, genres et catégories socioprofessionnelles. Le sujet des nuisances sonores et olfactives liées aux activités portuaires a été largement traité, mais aussi débordé, dans la mesure où d'autres sujets d'inquiétude ont été spontanément évoqués : pollutions de l'air et des sols, risques industriels et, enfin, autres nuisances non industrielles mais liées à l'extension urbaine (circulation, stationnement, bruits de chantiers, incivilités, etc.). Le groupe transfrontalier se réunira à la rentrée pour étudier les suites à donner en lien, le cas échéant, avec les acteurs du Port et les collectivités publiques.

Autres sollicitations adressées au CODEV

« Budget local, parlons-en ! »

Il s'agit d'une démarche participative de sensibilisation/acculturation des habitants de Strasbourg et de l'Eurométropole aux enjeux budgétaires des deux collectivités. Elle s'est traduite en 2021 et 2022 par des présentations publiques en ligne des budgets primitifs en amont des débats d'orientations budgétaires du conseil municipal et du conseil de l'Eurométropole. Mais également par la mise en place d'un panel citoyen composé de 5 habitants de la Ville de Strasbourg et de 5 habitants de l'Eurométropole qui a travaillé plusieurs mois sur des préconisations en vue de la refonte de la tarification solidaire des services publics municipaux et métropolitains.

En janvier 2023, le vice-Président en charge des finances a proposé au Conseil de développement un temps spécifique de présentation et d'échanges sur le budget 2023 métropolitain. Cet échange, notamment autour des conséquences concrètes de la flambée des prix de l'énergie sur le budget métropolitain et donc sur la capacité d'action de la collectivité, a beaucoup intéressé les membres. L'exercice sera renouvelé désormais chaque année avec un angle de vue à convenir en fonction des travaux en cours du CODEV.



Présentation du budget de l'Eurométropole de Strasbourg 2023 photo : codev

Projet de « Maison de l'Habitat »

L'Eurométropole de Strasbourg souhaite mettre en place un guichet unique via lequel les habitants de l'Eurométropole pourront trouver des réponses à toutes leurs questions liées au logement. Il s'agira dans un premier temps d'une plateforme numérique de mise en réseau et d'orientation vers les bons interlocuteurs selon la problématique posée. Pour bien calibrer ce nouveau service l'Eurométropole a élaboré un premier questionnaire afin de recueillir les besoins et expériences d'usage des métropolitains. Le service de l'Habitat a souhaité le tester avec les membres de la commission « Aménagement / cadre de vie ». Les observations des membres du CODEV, agissant comme un « groupe-miroir », lors d'une rencontre en novembre 2022, ont contribué à clarifier certaines formulations ou termes incompréhensibles pour l'habitant et à ajuster le questionnaire qui a été mis en ligne en mai 2023 sur « participer.strasbourg.eu ».

Élaboration du « Projet de territoire métropolitain »

Le document de travail « Demain l'Eurométropole » a été transmis au Conseil de développement en mai 2023. Il est le fruit de 4 ateliers internes entre élu-es métropolitain-es animés par la direction de l'Urbanisme et des Territoires de l'Eurométropole entre l'été 2022 et le printemps 2023. Le CODEV a été sollicité, au même titre que d'autres partenaires extérieurs de la collectivité, pour proposer ses observations sur ce document d'ici début octobre 2023. Les différentes contributions permettront d'enrichir le contenu de ce document qui posera le cadre et les objectifs du projet métropolitain en vue d'une délibération prévue début 2024. Compte tenu du délai restreint accordé, l'analyse du document a été confiée à la commission « Aménagement / cadre de vie » qui présentera l'état de ses travaux au comité de coordination du CODEV le 11 septembre et les finalisera ensuite.

Réseaux & autres instances

Coordination Nationale des Conseils de développement (CNCD)

Une délégation de 4 membres du CODEV a participé à la journée de travail « S'accorder pour mieux composer ensemble un futur démocratique » organisée le 7 novembre 2023 à l'occasion du 20^e anniversaire de la CNCD. Des délégués des Conseils de développement et des Conseils économiques, sociaux et environnementaux régionaux (CESER) de toute la France ont été accueillis au Palais d'Iéna à Paris par le Président du Conseil économique, social et environnemental national. Les participants ont échangé sur les enjeux d'articulation entre les différentes échelles territoriales de démocratie participative.

Conseil de développement de la Collectivité européenne d'Alsace (CeA)

Les deux représentants du CODEV de l'Eurométropole ont participé aux travaux au titre du collège des CODEV du territoire, notamment pour rendre un avis sur le schéma de coopération transfrontalière de la CeA. D'autres membres participent par ailleurs aux deux instances à titre individuel.

Comité Sciences, Santé et société (C4S) de la Ville de Strasbourg

Le Président du Conseil de développement a été invité à une présentation des axes de travail du C4S le 1^{er} juin 2023. Il a été convenu entre les deux Présidents que des collaborations ponctuelles pourraient être envisagées à l'initiative du C4S dès lors que ses membres jugeront utiles d'avoir un regard citoyen sur l'un ou l'autre des sujets qu'ils traitent.

Autres représentations

Des représentants du Conseil de développement siègent dans différentes instances animées par l'Eurométropole ou ses partenaires : Agence du Climat, Pacte pour une économie locale durable, Comité partenarial zéro-déchet/zéro-gaspi, Comité des partenaires des transports publics, Comité de suivi de la mise en œuvre de la ZFE

En outre, deux membres de la commission Énergie ont été désignés pour rejoindre le Conseil territorial de la transition énergétique, (CTTE) créé fin 2022. Cette nouvelle instance, composée des acteurs locaux institutionnels, privés et associatifs de l'énergie, est chargée de suivre à court terme la révision du schéma directeur des énergies et à plus long terme la stratégie de transition énergétique de l'Eurométropole. Les deux représentants du CODEV continueront de participer également aux instances de gouvernance technique et politique de la révision du schéma directeur des Énergies jusqu'à l'adoption de la délibération qui proposera le nouveau mix énergétique début 2024.



Emmanuel Riviere, directeur de l'Agence du Climat au débat de l'Aubette / photo : Eurométropole de Strasbourg

Une communication renforcée

Nouvelle identité visuelle et ses déclinaisons

La commission Communication du Conseil de développement a pu bénéficier de l'appui d'une agence de communication pour mettre en place sa nouvelle identité visuelle, mettant en valeur visuellement les membres qui composent l'instance. Elle a décliné cette nouvelle identité dans ses différents outils de communication : dépliant de présentation du Conseil de développement, lettre d'information interne et externe et cartes de visite. La mise en page des contributions en réponse aux saisines et auto-saisines a également été réalisée avec cette nouvelle identité.



Prises de vues pour la communication / photo : codev



Lettres d'information et réseau social LinkedIn

La commission Communication a également produit 5 numéros de l'Echo'Dev, lettre d'information externe, entre la rentrée d'automne 2022 et l'été 2023. Le nombre d'abonnés est passé de 200 à 490 sur la période. Dans le même temps, le nombre d'abonnés à la page LinkedIn du CODEV est passé de 300 à 840 abonnés. Enfin, 10 numéros d'Entre Nous, lettre mensuelle interne destinée à renforcer la cohésion du collectif, ont été réalisés.

Valorisation du CODEV

Évènements publics

Le Conseil de développement a été sollicité pour participer à deux évènements grand public en 2023 : le « Forum de l'environnement » organisé par les étudiants de Sciences Po Strasbourg les 1^{er} et 2 avril à l'hôtel de la CeA et le premier « Festival des possibles » organisé par la Ville de Strasbourg le 4 juin à la Montagne Verte. Cet évènement destiné à valoriser les projets, instances et initiatives en matière de participation citoyenne sera reconduit chaque année dans un quartier différent de Strasbourg. Des membres du CODEV se sont relayés pour tenir un stand de présentation des missions et travaux du CODEV. Ils ont ainsi pu valoriser les travaux et faire mieux connaître le CODEV aux participants à ces deux évènements.

Label Eloge du Conseil de l'Europe

L'Eurométropole de Strasbourg a souhaité candidater à ce label décerné en fonction du respect de 12 principes de bonne gouvernance démocratique définis par le Conseil de l'Europe.

Les membres du CODEV volontaires ont été invités à participer aux auditions des deux experts du Conseil de l'Europe chargés d'évaluer la candidature de la collectivité. Lors d'un entretien organisé le 20 février 2023, ils ont pu exprimer librement leur appréciation de la gouvernance de l'Eurométropole notamment en faisant part de leur ressenti du rôle du CODEV et de la prise en compte de ses travaux par la collectivité.

L'Eurométropole ayant été déclarée lauréate, les mêmes membres ont été invités à la cérémonie de remise du prix reçu par la vice-Présidente en charge de la Participation citoyenne au nom de la Présidente de l'Eurométropole.



Remise du label Eloge au Conseil de l'Europe / photo : codev

Candidature aux Trophées de la Participation citoyenne de Décider ensemble

« Décider ensemble » est l'un des principaux réseaux nationaux de la participation citoyenne. L'association organise notamment les Rencontres Européennes de la Participation Citoyenne qui rassemble chaque année entre 1000 et 2000 acteurs du domaine (experts, universitaires, élus, agents, citoyens...). Elle propose également des Trophées pour récompenser des expériences innovantes en matière de participation citoyenne. L'Eurométropole a souhaité valoriser la démarche originale du CODEV autour de la saisine Énergie. Un dossier de candidature a donc été transmis début juillet. Les résultats seront communiqués en décembre 2023.

Relations presse

La saisine sur l'énergie a aussi été l'occasion de plusieurs relais dans les médias locaux, notamment dans les Dernières Nouvelles d'Alsace, qui ont couvert les différentes étapes de la démarche du Conseil de développement sur l'énergie, à l'occasion de la publication des résultats de la consultation numérique, des ateliers citoyens en communes ou bien de la soirée de restitution des travaux du 14 juin à l'ENGEES.

Perspectives 2023-2024

Renouvellement partiel de mi-mandat

Appel à candidatures

Suite au constat du départ de plusieurs membres depuis l'installation d'avril 2021 pour des raisons variées, le Président a demandé à la Présidente de l'Eurométropole de procéder à un nouvel appel à candidatures pour accueillir de nouveaux volontaires dans l'instance. En effet, si la dynamique générale demeure très positive, la diversité des profils obtenue lors du premier tirage au sort n'était plus garantie, notamment en termes de représentation des 33 communes de l'Eurométropole, critère qui s'est révélé particulièrement précieux pour enrichir les travaux par la variété des expériences de vie dans l'ensemble du territoire métropolitain. La Présidente a réservé un accueil favorable à cette suggestion et un appel à candidature a été lancé fin juin, il sera ouvert jusqu'au 23 septembre 2023 permettant aux membres actuels qui le peuvent et le souhaitent de participer personnellement et activement à la diffusion de l'appel à candidatures dans les différentes communes.

Accueil et intégration des nouveaux membres

Une soirée conviviale préparée par les membres actuels est d'ores et déjà programmée le 10 octobre pour accueillir au mieux les nouveaux membres en présence de la vice-Présidente à la participation citoyenne. Par ailleurs, tous les membres (anciens et nouveaux) du Conseil de développement seront invités à participer aux « Rencontres des élus des 33 communes » à l'invitation de la Présidente le samedi 14 octobre 2023.

Différentes options sont à l'étude pour compléter le dispositif d'intégration pour que chacun trouve naturellement sa place dans les travaux à venir. Par exemple, des séances de formation sur les compétences de l'Eurométropole et sur la prise en mains des outils numériques de travail du CODEV seront proposées aux nouveaux membres courant octobre et novembre (zoom et sharecan).

Nouvelle saisine sur les enjeux liés à l'eau

La Présidente a profité de la plénière du 17 juin pour exposer le sujet qui lui tient à cœur pour la prochaine saisine du CODEV. Le Conseil de développement sera mobilisé à compter de l'automne 2023 sur les enjeux liés

à l'eau sur le territoire de l'Eurométropole. Les questions à traiter et le calendrier des travaux seront définis plus précisément d'ici la rentrée.



Pour aller plus loin

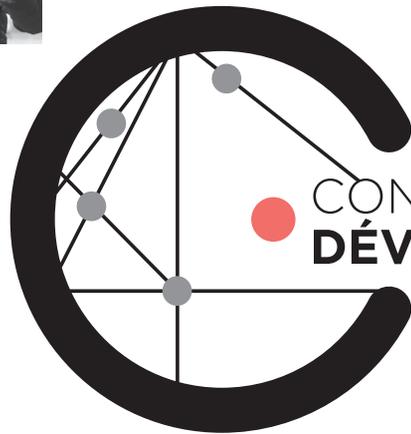
<https://participer.strasbourg.eu/le-conseil-de-developpement-de-l-eurometropole>

Visite du théâtre du Maillon à l'invitation de la commission « Bien vivre ensemble dans l'Eurométropole de Strasbourg »

photo : codev



Campagne de communication pour le renouvellement des membres



CONSEIL DE
DÉVELOPPEMENT

Strasbourg.eu
eurométropole

Réflexion citoyenne



Scanner pour
s'inscrire à la
lettre d'info



Restons en contact:
Conseildedeveloppement@strasbourg.eu

95CODEVEMS Conseil de Développement de l'Eurométropole de Strasbourg

Parmi les 95 membres : 1 - Anne-Marie - Wolfisheim | 2 - Denis - Lingolsheim | 3 - Emma - Lingolsheim | 4 - Walid - Bischheim | 5 - Catherine - Ostwald | 6 - Lucien - Illkirch-Graffenstaden | 7 - Fabienne - Plobsheim | 8 - Dominique - Schiltigheim | 9 - Jean-Marc - Strasbourg | 10 - Corinne - Niederhausbergen | 11 - Chloé - Strasbourg | 12 - Alain - Eckbolsheim | 13 - Claude - La Wantzenau | 14 - Anne - Eckbolsheim | 15 - Bernard - Illkirch-Graffenstaden | 16 - David - Kehl | 17 - Jacques - Strasbourg | 18 - Germain - Ostwald | 19 - Jean-Georges - Eckwersheim | 20 - Jean-Alain - Strasbourg | 21 - Jacques - Illkirch-Graffenstaden | 22 - Joseph - Kolbsheim | 23 - Jean-Marie - Hoenheim | 24 - Jean-Paul - Lipsheim | 25 - Thérèse - Oberschaeffolsheim | 26 - Marc - Lingolsheim | 27 - Olivier - Strasbourg | 28 - Jean-Claude - Eckbolsheim | 29 - José - Bischheim | 30 - Pascale - Eckwersheim | 31 - Sonia - Achenheim | 32 - Fatima - Schiltigheim | 33 - Lysianne - Strasbourg | 34 - Léa - Schiltigheim | 35 - Pauline - Strasbourg | 36 - Francis - Lamperthheim | 37 - Nicolas - Illkirch-Graffenstaden | 38 - Josiane - Mundolsheim